

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3/2023/0323/157 du 8 février 2024 du **Ministre du Travail** accorde à la société CK BUSINESS CENTER SA l'exploitation d'un dépôt de matières papier/carton et de plastique ou synthétique et l'installation de production de froid à Grass, rue Charles Kieffer, numéro cadastral 283/684 section D de Grass commune de Steinfort.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public et sous :

<https://itm.public.lu/fr/securite-sante-travail/etablissements-classes/conditions-types.html>

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



Andres Castro
Secrétaire communal f.f.